

COUBERT INFOS

<http://www.coubert.fr/>

N° astreinte élus (24h/24 en cas d'urgence) 06.86.30.38.68



 Commune de Coubert

FLASH

Mars 2021 - N° 20

Chères et Chers Concitoyens,

Comme vous l'avez sûrement remarqué le chantier de viabilisation de la ferme rue Aristide Briand a débuté. Cette opération aura une **durée initiale d'environ 4 mois** selon l'aménageur Nexity.

Des nuisances, surtout sonores, seront inévitables et nous vous prions de nous en excuser. Nous faisons en sorte qu'elles soient minimisées en passant certaines consignes à l'entreprise qui réalise lesdits travaux et nous serons particulièrement vigilants au bon déroulement de ces derniers.

Les jours et horaires du chantier sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h à 17 heures (de manière exceptionnelle le chantier pourra ouvrir plus tôt). Pour la tranquillité de chacun, il n'est pas prévu pour le moment de travailler les samedis sur ce site même si, légalement, c'est envisageable.

Cette phase de travaux concerne la démolition de bâtiments non conservés, le désamiantage, la dépollution du site, la création des réseaux secs et humides et la réalisation de la nouvelle rue à l'intérieur du programme.

Le conseil municipal vient de délibérer et en avant-première nous vous informons **que le nom de « rue de la Grenouillère »** lui a été attribué en s'appuyant sur les recherches menées par notre association patrimoniale de l'Orangerie.

Après la réalisation de cette première tranche de travaux, ce site comportera 21 lots de terrains à bâtir et les pavillons correspondants seront édifiés par les constructeurs au gré des délivrances des permis de construire correspondants. **Il n'y aura aucun immeuble.**

Pour votre complète information la grande grange en pierres que l'on aperçoit particulièrement bien dans le virage de la rue des grands champs a été acquise par la commune. Elle abritera dans un premier temps les matériels du service technique.

Le transformateur (tour) en béton gris sera démoli et remplacé par un poste de taille beaucoup plus modeste.

Avec l'équipe municipale, je reste à votre disposition en espérant pouvoir revenir très vite à votre rencontre dans le cadre des réunions de quartiers.

Bonne lecture de ce flash infos.

Louis Marie SAOÛT



**DERNIERE
MINUTE :**

Passage de la
balayeuse le 30 mars

Pensez à laisser libre
le bord des trottoirs

Effacement des réseaux :

A compter du 22 mars, la rue de la Gare (partie haute) fera l'objet de travaux préparatoires à la mise en place du nouvel éclairage urbain. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la rénovation complète de cette voie dans les mois qui suivront. Des restrictions de circulation (alternée) sont à prévoir.

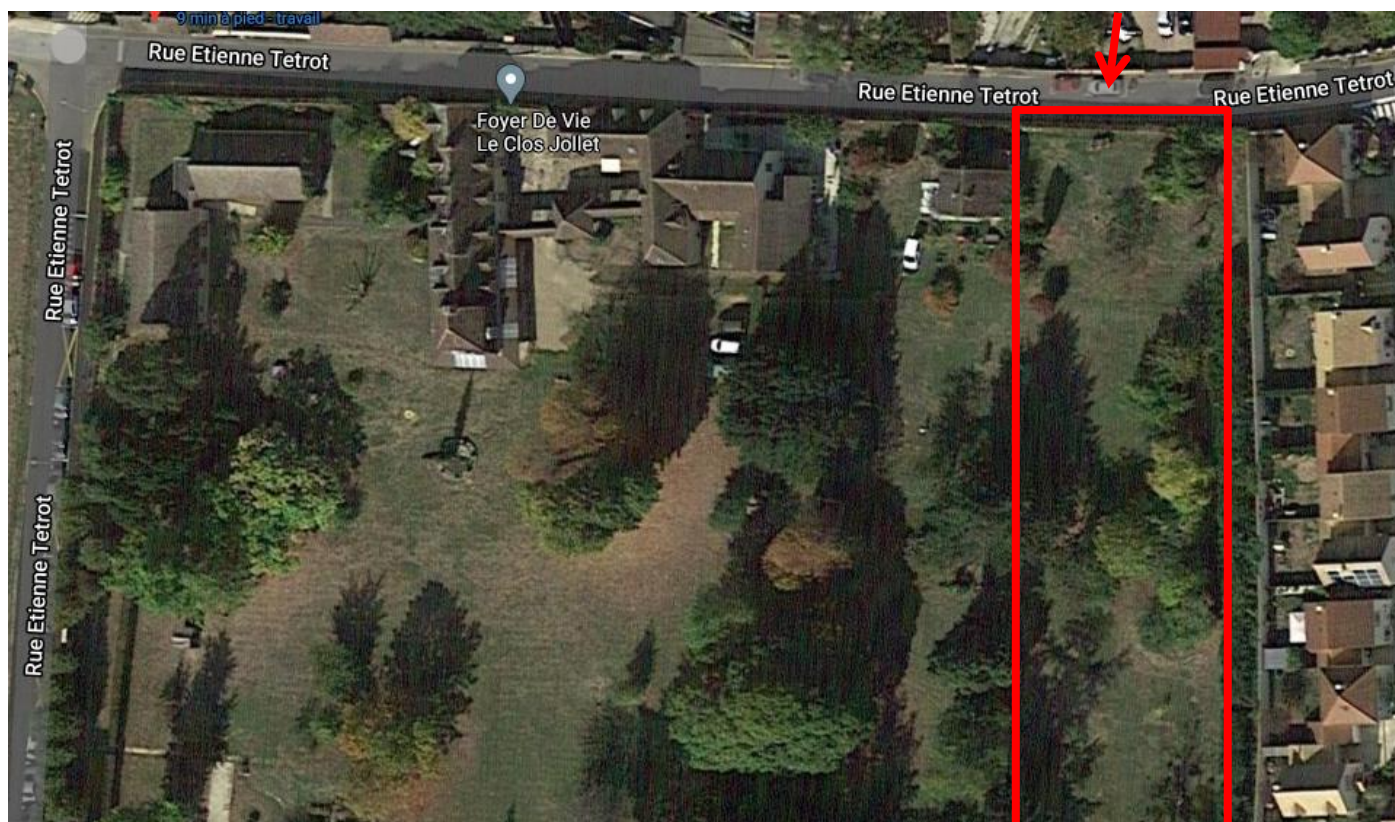
Merci d'adapter votre conduite aux circonstances et d'en tenir compte pour vos déplacements.



Limite de propriété :

La Commune a acquis une partie (3400m²) de la propriété ADAPEI située au 22 rue Etienne Tétrot. L'édification d'un mur séparatif va être entrepris sur cette parcelle à compter du 25 mars (sous réserve).

Un arrêté sera pris pour interdire le stationnement face à l'emprise du projet. Il y aura probablement aussi quelques contraintes de circulation au moins le temps de la réalisation de l'ouverture dans le mur en meulière.



Bois de l'allée des Tilleuls : (date de mise à disposition prévue le 17 avril)

Cette année la production est très faible. Seuls quelques stères seront proposés aux administrés qui s'inscrivent en Mairie pour acquérir un seul stère au tarif unique de 20 €. La priorité sera donnée à ceux qui n'ont pas pu être servis les années précédentes.

Admirez le travail d'un administré à partir d'un
morceau de bois récupéré allée des Tilleuls,

Chapeau Monsieur Ybanez!

Achat de containers ménagers :

A la suite de l'article paru dans le flash infos du mois de *Janvier 2021* – n°19, un certain nombre de personnes s'est manifesté pour réserver leur future poubelle. En raison de la situation sanitaire la commande a pris un peu de retard.

Renseignement et tarif en Mairie

☎ 01 64 06 71 20

